

Septembre 2022

## **Programme définitif**

Réaménagement de l'Esplanade  
des Libertés et de lutte contre les  
ilots de chaleur

<b>1.</b>	<b>LA VILLE DE FLOIRAC .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>L'HISTORIQUE DE L'OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LE BAS-FLOIRAC ...</b>	<b>3</b>
2.1	Retour sur l'opération de renouvellement urbain lancée en 2005 .....	3
2.2	Les secteurs concernés .....	4
2.3	Les objectifs du renouvellement urbain .....	4
2.4	A l'échelle de l'Esplanade des Libertés (2005 – 2011) .....	4
<b>3.</b>	<b>FICHE DE PRESENTATION GENERALE.....</b>	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b>ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>6</b>
4.1	<b>Usages .....</b>	<b>6</b>
4.1.1	L'attractivité de l'esplanade .....	6
4.1.2	Les institutions et structures présentes sur site .....	6
4.1.3	Les axes de communication cadrant l'esplanade.....	9
4.2	<b>Etat des lieux technique .....</b>	<b>11</b>
4.2.1	Matériaux et partis pris .....	11
4.2.2	Vandalisme / Dégradations.....	16
4.2.3	Bilan de l'aménagement et des usages actuels .....	16
4.2.4	L'esplanade, un îlot de chaleur.....	18
<b>5.</b>	<b>LA NOTION D'URBANISME RESILIENT .....</b>	<b>18</b>
<b>6.</b>	<b>CONCERTATION PREALABLE .....</b>	<b>20</b>
6.1	L'enquête usagers : les grands enseignements .....	20
6.2	Le triptyque d'atelier de co-construction.....	21
6.3	La présentation du travail en cours.....	21
6.4	La participation à la phase AVP .....	22
<b>7.</b>	<b>PROGRAMME DEFINI .....</b>	<b>22</b>
7.1	Variants et invariants du projet.....	22
<b>8.</b>	<b>MAITRISE DES COUTS .....</b>	<b>26</b>
<b>9.</b>	<b>PHASAGE DE REALISATION DU PROJET .....</b>	<b>26</b>

## 1. LA VILLE DE FLOIRAC

Le présent programme porte sur l'aménagement paysager de l'esplanade des libertés. Située dans l'Entre-deux-Mers, sur la rive droite de la Garonne, Floirac est une commune à taille humaine de l'agglomération Bordelaise. Avec 17900 habitants, elle conserve par ses nombreux espaces naturels, un esprit campagne proche de la ville. Située à 10 minutes de Bordeaux centre, elle fait partie intégrante de la métropole bordelaise. Comme la plupart des communes de la « rive droite », Floirac est bâtie à cheval sur le coteau et se trouve divisée entre le « haut-Floirac » et le « bas-Floirac ».



Le haut-Floirac, cordon d'espaces naturels et forestiers de Floirac, situé à flanc de coteau, est un poumon vert inédit sur toute la métropole Bordelaise. Refuge de biodiversité et propice aux promenades nature, il contraste avec la plaine de Garonne, ou bas-Floirac, où les traces des anciennes activités industrielles de la ville font place aux nouveaux quartiers. Le bas-Floirac est un espace beaucoup plus urbain composé de quartiers résidentiels ou collectifs denses et d'équipements communaux (écoles, gymnases) ou métropolitains (salle de spectacle Arkea Arena).

## 2. L'HISTORIQUE DE L'OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN SUR LE BAS-FLOIRAC

### 2.1 Retour sur l'opération de renouvellement urbain lancée en 2005

Anciennement zone d'activité principalement agricole aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, le Bas Floirac est devenu ensuite, jusqu'aux années 60, une zone à vocation industrielle. Celle-ci a accueilli principalement des grandes unités manufacturières, des entrepôts et des activités de transport et,

par conséquent, des quartiers ouvriers. Les premiers logements sociaux arrivent dans les années 70 et composeront ce qui est défini aujourd'hui comme une zone mêlant habitat ancien et habitat sociaux. A savoir que l'ensemble du Bas Floirac est classé en zone urbaine sensible (zone de redynamisation urbaine).

## 2.2 Les secteurs concernés

Dans le cadre de cette action d'ampleur d'opération de renouvellement urbain, la ville de Floirac a donc décidé de concentrer ses ambitions sur le bas-Floirac. Cela passera par le réaménagement de différents secteurs urbains, à savoir : le site « Libération », le site « Black Clawson » et le site des étangs. Ce projet était aussi complémentaire, à l'époque, de celui qui prévoit le réaménagement de la ZAC des Quais. Une refonte quasi-totale du bas-Floirac a donc eu lieu.

## 2.3 Les objectifs du renouvellement urbain

Cette opération avait deux principaux objectifs :

- Augmenter la capacité résidentielle du territoire tout en introduisant une importante mixité sociale pour modifier en profondeur l'image générale ;
- Développer un maillage cohérent à l'échelle du territoire en termes d'équipements, de déplacements, de paysages, d'espaces et services publics.

## 2.4 A l'échelle de l'Esplanade des Libertés (2005 – 2011)

La M270 fut identifiée comme établissement public majeur dans la prise en compte du projet et, de fait, l'esplanade des libertés fut traitée comme un aménagement central et important du projet de renouvellement urbain. Cet espace était stratégique dans le quartier, à l'articulation entre différents équipements publics. Son aménagement a été projeté en parvis de grande qualité, par le biais d'un concours d'architecte.

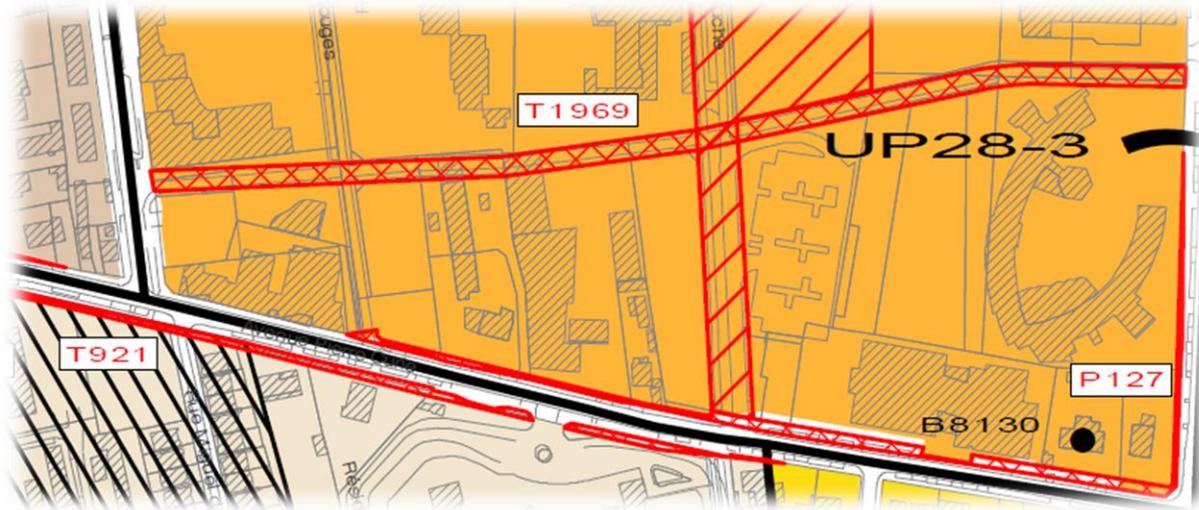
Les objectifs du projet de l'époque, spécifique à l'esplanade des libertés, étaient les suivants :

- D'assurer une image urbaine et paysagère de qualité à un lieu destiné à jouer un rôle prééminent dans le quartier, à l'interface entre des équipements complémentaires et à fort rayonnement (M.270, Maison des Savoirs Partagés, Collège, groupe scolaire Pierre et Marie Curie, Antenne Cap Sciences), et à la rencontre de nombreux itinéraires qui le côtoient ou le traversent (avenue Pasteur, avenue Pierre Curie, nouvelle voie résidentielle (V7), itinéraire piéton cycliste, Est-ouest (P4 et P5), nouvelle voie structurante (voie du Collège V6) ;
- De créer les conditions d'une fréquentation piétonne confortable et sûre pour les usagers de différentes générations ;
- De structurer l'espace de manière à réduire l'impact des aires de stationnement et donner sens et identité à chaque sous-espace ;
- D'assurer la continuité des itinéraires piétons et cyclistes qui desservent et tangent cet espace ;
- D'offrir une grande porosité piétonne et visuelle entre l'Avenue Pierre Curie et le parvis d'équipements par la création d'un aménagement paysager ;
- De concevoir un traitement paysager le long de l'avenue Pierre Curie en accompagnement du parvis de la M.270.

### 3. FICHE DE PRESENTATION GENERALE

**ADRESSE :** Esplanade des libertés – Angle de la rue Coluche et avenue Pierre Curie.

**DONNEES DU SITE :** Domaine public - Zonage PLU UP28-3



**SURFACE DE LA PARCELLE :** Environ 7600 m<sup>2</sup>



## 4. ETAT DES LIEUX

### 4.1 Usages

#### 4.1.1 L'attractivité de l'esplanade

Positionnée à proximité immédiate des écoles Curie, de la M270 (médiathèque et salle de spectacle), des bains-douches (lieu artistique) ou, à plus grande distance, du collège Mandela et du centre commercial « La Gravette », l'Esplanade des Libertés est un élément central du bas-Floirac.

A la croisée des chemins de bons nombres de structures publiques ou d'infrastructures, cette esplanade reçoit quotidiennement un flux conséquent de riverains.

Elle est actuellement fréquentée par un très large spectre de population :

- Ecoliers maternels ou élémentaires,
- Parents d'écoliers
- Usagers de la M270 ou de Côté Sciences
- Visiteurs des bains-douches
- Collégiens
- Riverains de tous âges souhaitant participer aux manifestations organisées sur site (Forum des associations, spectacles, etc.).

La fréquentation du public est conséquente et étalée sur la journée. Celle-ci s'accroît de manière conséquente notamment en fin de journée à la sortie d'école, les samedis et les jours de manifestations en week-end. Certains créneaux de la semaine sont donc source d'une utilisation conséquente du site par le public, notamment le mobilier (bancs et aires de jeux précisément) qui sont grandement appréciés.

#### 4.1.2 Les institutions et structures présentes sur site

##### La M270



Point de très fort intérêt à prendre en compte dans le futur aménagement, la M270 offre diverses fonctionnalités qui en font un élément névralgique de l'esplanade. Diverses activités y sont présentes. Ouverte en 2008, elle offre 600 m<sup>2</sup> de salle de lecture.

Elle possède également deux salles polyvalentes qui servent notamment pour :

- Des expositions,
- Des spectacles,
- Des contes,
- Des rencontres-débats,
- Des cafés-concerts,
- Des ventes de livres,
- Des RDV thématiques,
- Des tournois de jeux (belote et autres),
- Des concertations publiques,
- Des réunions de conseils de quartiers.

La fréquence d'organisation des événements spécifiquement extérieurs est de l'ordre de 5 à 10 par an. De manière plus précise, la M270 porte aujourd'hui diverses manifestations délocalisées sur l'esplanade : tournois de pétanque, forum des associations, spectacles (concerts, arts de la rue), café-concert et projette, prochainement, un rassemblement de véhicules anciens (ne pas tenir compte de cette contrainte dans l'aménagement étant donné la présence d'un parking à côté de l'esplanade).

### Les écoles maternelles et élémentaires Curie



Composées de 4 classes de maternelles et 7 classes élémentaires pour un total de plus de 140 écoliers, ce groupe scolaire est un des acteurs utilisant de manière quotidienne l'esplanade.

En temps de plan « vigipirate », l'esplanade n'est plus utilisée par l'école qui organise ses activités en enceinte fermée. Toutefois, la présence de ce groupe scolaire induit le passage de publics composés de parents d'élèves sont amenés à fréquenter cet espace très apprécié.

Par le fait, l'aire de jeux est également très fréquentée. Le groupe scolaire est la première structure pourvoyeuse de public fréquentant l'esplanade.

## Les bains-douches



Occupés par l'association Arteli qui y développe des projets en arts plastiques portés par des professionnels, cet espace a pour vocation de favoriser l'expression, de fédérer les personnes et de créer du lien entre les structures de la ville de Floirac et de la Métropole. Arteli a ouvert en septembre 2016. L'Atelier d'Arteli est un lieu de vie, un espace ouvert où les projets artistiques sont menés en concertation avec les adhérents. Des ateliers d'arts plastiques sont dispensés à tous (enfants et adultes). Au-delà de la simple fréquentation de passage des usages de cette structure, l'architecture du bâtiment est aussi un élément fort du quartier.

## Côté-Sciences



Côté sciences est une antenne locale de Cap Sciences qui est un Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) situé à Bordeaux. C'est un centre d'animation et d'exposition ouvert au public pour la découverte et la compréhension des phénomènes scientifiques, des principes technologiques, des applications et savoir-faire industriels.

Sur l'antenne floiracaise spécifiquement, l'équipe d'animation propose :

- Une programmation de proximité avec des activités toute l'année ;
- Un espace pédagogique ;
- Un espace de 400 m<sup>2</sup> comprenant le labo, le forum, des outils et ressources.

Côté-Sciences propose des activités pour des publics variés : les établissements scolaires de la rive droite, les centres sociaux, les médiathèques, les centres de loisirs, les entreprises, les associations notamment. Là aussi, des événements extérieurs sont proposés par cette structure, ce qui en fait un usager à prendre en considération dans les usages projetés de l'esplanade.

#### 4.1.3 Les axes de communication cadrant l'esplanade

Située sur un axe majeur de la commune, l'esplanade se retrouve encadrée de voiries carrossables mais aussi de voies douces.

**L'avenue Pierre Curie**, perpendiculaire à « l'artère Pasteur », délimite la section sud de l'esplanade. Très fréquentée, aussi bien par des véhicules légers que par des bus ou camions, celle-ci présente un alignement d'arbres avec des massifs végétalisés à leurs pieds. Cette avenue est aussi agrémentée de quelques stationnements destinés aux riverains.



**La rue Coluche** dessert le parking de l'esplanade des libertés. Elle est en sens unique et, par nature, moins fréquentée que l'avenue Pierre Curie en termes de véhicules. Cependant, elle fait le lien entre le collège Mandela et l'esplanade des libertés qui est un lieu prisé par les adolescents qui viennent s'y reposer ou rejoindre la M270.



Les collégiens empruntent prioritairement la voie douce qui longe la rue Coluche et qui leur assure la sécurité piétonne nécessaire.



**La sente piétonne est-ouest**, reliant l'avenue Pasteur à l'esplanade des libertés, est aussi un axe piéton à prendre en compte puisqu'elle permet aux usagers utilisant des modes de transports doux de rejoindre aussi bien l'avenue Pasteur qui est une artère principale de Floirac mais aussi le centre commercial « La Gravette ».



**La sente piétonne nord-sud** relie l'esplanade à l'avenue libération. Elle est un axe secondaire utilisé par les collégiens et vient aussi en complément de la sente est-ouest pour la desserte des commerces à proximité du centre commercial « La Gravette ».



Ces voies sont donc à prendre en considération dans l'élaboration du projet afin de permettre une optimisation des modes de déplacements doux sur le site.

## 4.2 Etat des lieux technique

### 4.2.1 Matériaux et partis pris

**L'espace ouvert** représentant environ des deux tiers de la place, est composé de dalles en béton désactivé (5m x 3m, 15cm d'épaisseur) au calepinage très géométrique et de surface stabilisée renforcée (épaisseur 12cm). Cet espace ouvert est adapté, en surface, aux manifestations que la place reçoit mais ne présente aucune surface ombragée qui en fait un espace déserté lors des périodes de beau temps et de chaleur. La réverbération lumineuse est aussi très forte sur les dalles existantes créant un sentiment d'inconfort visuel lors de très beau temps.

Les surfaces minérales imperméables sont dominantes sur le site : les dalles en béton désactivé représentent environ 3600 m<sup>2</sup> tandis que le stabilisé renforcé représente environ 2400 m<sup>2</sup>.



Certaines des dalles se retrouvent isolées dans la surface stabilisée : ces dernières sont dotées de cornières métalliques.



**La végétation** est, elle, présente sous forme de carrés de plantations rapprochés les uns des autres, limitant les usages de cette zone.

Les arbres de haut jet apportent de l'ombre sur une partie du site. La surface de canopée actuelle est estimée à environ 700 à 800m<sup>2</sup>. Une très grande majorité des arbres sont situés directement dans des zones perméables (gazons ou massifs).

Les arbres de haut jet sont bien présents mais limités à une certaine zone de l'esplanade. Compte tenu de la présence de nappes phréatiques affleurantes du bas-Floirac, les arbres disposent d'un sol très humide voire gorgé d'eau l'hiver et, à contrario, le sol sèche très vite en été.

Les variétés arborées présentes sont notamment : *Salix alba*, *Alnus glutinosa*, *Fraxinus angustifolia*, *Amelanchier lamarkii*, *Pinus pinea* et *Quercus palustris*.

Six arbres présentent à leurs pieds des grilles de pieds d'arbre en métal (168cm x 168cm). Ces arbres offrent donc 17m<sup>2</sup> supplémentaires de zone perméable au site.



Les massifs arbustifs ont en grande partie disparus, seuls quelques carrés conservent une palette de graminées. La strate arbustive est cloisonnée à une partie du site. Les essences végétales sont peu variées rendant le site peu attrayant selon les saisons ou les périodes. Certaines espèces peuvent donner une impression de friche. Les massifs arbustifs présentent une emprise au sol d'environ 900 m<sup>2</sup>.



Les variétés arbustives et vivaces présentes sur site sont les suivantes : *Cornus alternifolia*, *Hedera Algerian Bellecour*, *Calamagrostis acutifolia* 'Overdam', *Panicum virgatum* 'Heavy Metal', *Miscanthus sinensis* 'Kleine Fontane', *Salvia sclarea* 'Vatican White', *Salvia gregii* 'Alba', *Salvia x*

sylvestris 'amethyst', Salvia officinalis 'Garden Gray, Sedums divergens, Ballota pseudodictamnus, Othonna cheirifolia.

La végétation est aussi présente sous forme de plates-bandes engazonnées. Celles-ci sont surtout présentes sur les zones limitrophes de l'esplanade. Elles représentent à l'heure actuelle environ 700 m<sup>2</sup>.

La répartition et le ratio surface de végétation/surface minérale est actuellement totalement déséquilibré puisqu'il est aujourd'hui de 80% de surfaces minérales pour 20% de surfaces végétalisées.

**Les bordurages** en bois des massifs, composés de traverses de châtaignier ont énormément travaillé avec le temps. Ces traverses gondolent accentuant les risques d'entravement du public. Ce risque d'entravement est aussi constaté vis-à-vis des amarres qui ont tendance à remonter verticalement créant, là-aussi, un danger supplémentaire pour la population



**Les aires de jeux et de fitness**, sont excentrées et présentent certaines problématiques : agrès irréparables, dispersion des différents éléments sur le site, absence d'ombre pour certains éléments, etc.

L'aire de fitness est composée de neuf éléments :

- Duo tai-chi PMR,
- Duo dips musculation cuisses,
- Duo vélo à bras – tractions PMR,
- Duo dips,
- Duo traction – presse cuise,
- Duo élévateur – presse pectoraux,
- Vélo,
- Ski de fond,
- Vélo balancier.



L'aire jeux est, elle, divisée en deux zones.

La première zone présente un jeu isolé de type structure de grimpe à cordes à destination d'enfants de 5 à 12 ans.

La deuxième zone, située à proximité de l'école maternelle, présente plus de jeux mais à destination de plus jeunes enfants (2 à 6 ans). Elle est composée comme suit :

- Une table d'éveil,
- 4 jeux ressorts,
- Une maisonnette,
- Deux bancs,
- Une voiturette,
- Une structure avec toboggan.





**Concernant le mobilier**, la partie végétalisée de la place est ponctuée de terrasses surélevées en bois, de bancs en bois, de poubelles et de fontaines.

Il est à noter la présence de bancs de modèles différents à proximité de l'aire de jeux, une attention particulière à l'uniformisation du mobilier à l'échelle du projet devra être portée.



Pour ce qui est des éléments électriques, un état des lieux technique à faire par la MOE concernant les études qualitatives et quantitatives de l'éclairage public et des bornes enterrées de type « manifestations ».

Deux types de mâts d'éclairage publics sont actuellement installés :

- Colonnes de 4m20, inclinées à 5°, dont certaines sont pourvues de projecteurs (en direction des frondaisons).
- Colonnes de 9,50m de haut, dont certaines sont pourvues de projecteurs (en direction du sol et/ou des frondaisons).

Les bornes électriques, sous forme de coffret escamotables enterrés, sont au nombre de 7 et réparties sur les différentes zones de l'esplanade.

Les fontaines Atlantide de Santa & Cole ont été choisies pour leur robustesse et répondent pour le moment aux attentes placées en elles, aucune dégradation n'ayant été constatée depuis leur installation (implantées en 2021). Elles sont au nombre de deux et réparties de manière intéressante sur l'esplanade : une à proximité de la zone végétalisée principale, l'autre au sud-ouest dans l'encart prisé par les joueurs de pétanque.

Des corbeilles sont aussi présentes sur site. Il s'agit du modèle « Contemporaine 70L » de Sineu-Graff, conformes à la charte esthétique de la commune de Floirac.

Enfin, les arceaux vélo sont présents en nombre : à proximité du parking, proche de Côté-Sciences ou encore proche de l'aire de jeux. Ceux-ci sont sous-utilisés, leur implantation et leur nombre devront être réétudiés dans le cadre du futur projet.

#### 4.2.2 Vandalisme / Dégradations

En dehors de la fréquentation plutôt familiale, l'esplanade est aussi un lieu de rassemblement nocturne pour de groupes mal intentionnés.

Le site présente des problématiques récurrentes de vandalisme. Souvent porté sur les mobiliers, les terrasses, celui-ci s'étend aussi aux arbres : arrachements d'éléments ou par création de feux sauvages, coups de haches sur les troncs.



Cette pression du vandalisme et des dégradations est une forte contrainte pour les équipes de la ville et véhicule une mauvaise image de l'esplanade.

Il est donc primordial d'intégrer, dans le futur projet, une réflexion spécifique sur l'organisation des espaces et leur cloisonnement, sur le choix des matériaux. La ville s'interroge sur la concertation comme outil de communication ayant pour objectif le respect de ce nouvel aménagement.

La Police Municipale pourra être sollicitée par la MOE pour mieux appréhender l'origine et les fréquences de dégradations.

#### 4.2.3 Bilan de l'aménagement et des usages actuels

Fort des constats établis sur l'état des lieux de l'esplanade, le tableau suivant aborde de manière succincte la balance des avantages et inconvénients du site par rapport à son premier aménagement.

Nature	Points positifs	Points négatifs
Espace ouvert	<p>Surface conséquente permettant la tenue d'événements ouverts au public</p> <p>Stabilité des matériaux appréciables pour l'organisation d'activités (vélo, vide-greniers et autres).</p>	<p>Espace délaissée car : Inconfort thermique lors de fortes chaleurs (minéraux et absence de végétation et d'ombre).</p> <p>Inconfort visuel avec la réflectivité des matériaux</p> <p><i>Conséquence : une majeure partie de la surface de l'esplanade se retrouve inutilisée</i></p>
Zone végétalisée	<p>Très bonne reprise des arbres de haut jet assurant un ombrage conséquent sur les zones de plantation</p> <p>La partie déportée entre l'avenue Curie et le parking est très utilisée pour la pétanque (pratique à valoriser à proximité de la M.270).</p>	<p>Manque de variété arbustive. Trop forte proportion de graminées, très faible proportion d'arbustes.</p> <p>Massifs difficiles à entretenir pour les équipes municipales</p> <p>Choix des matériaux regrettables par endroits (bordures et amarres notamment)</p> <p>Subit des dégradations (troncs d'arbres scarifiés, terrasses brûlées, mobilier vandalisé).</p> <p><i>Conséquence : une zone qui donne parfois l'impression d'être abandonnée.</i></p>
Aire de jeux	<p>Très appréciée des usagers par sa composition</p> <p>Très utilisée car proche des écoles</p>	<p>Divisée en 3 zones éloignées ou sans vue directe ce qui est inconfortable pour la surveillance des enfants</p>
Aire de fitness	<p>Propose une pratique diversifiée à destination d'un public plus âgé que l'aire de jeux (aspect multigénérationnel)</p>	<p>Sous-utilisée : très peu recherchée pour les sportifs, sert de point de regroupements pour les adolescents.</p> <p>Dégradations récurrentes (notamment dû à l'isolement dans le coin nord-ouest de l'esplanade, loin de toute surveillance).</p> <p>Incapacité à trouver des pièces de rechange sur ce mobilier ce qui le rend obsolète.</p>

#### 4.2.4 L'esplanade, un îlot de chaleur

Fort de ce bilan mettant en exergue les qualités et défauts de l'aménagement actuel, celui-ci ne répond pas aux nombreuses attentes. Sa fréquentation en devient difficile en temps de chaleur, la végétation apporte peu de plus-value, qu'elle soit esthétique ou environnementale et certains mobiliers à fonctionnalités sont sous-utilisés ou vandalisés.

L'esplanade est qualifiée d'îlot de chaleur urbain. Ce phénomène crée un effet de dôme thermique occasionnant une sorte de microclimat urbain où les températures sont significativement plus élevées en comparaison à des sites proches plus végétalisés ou naturels. Il se traduit par un phénomène d'élévation de température localisée.

Une lecture rapide de l'aménagement actuel de l'esplanade amène quelques éléments quant à la création de ce phénomène notamment par :

- Le déséquilibre du ratio espaces verts / espaces minéraux ;
- L'absence de végétation d'ombrage sur certaines zones de l'esplanade ;
- La présence de matériaux minéraux imperméables.

### 5. LA NOTION D'URBANISME RESILIENT

La ville de Floirac, étant identifiée comme « ville jardin » et « ville nature », doit développer sa volonté déjà bien présente de préserver, enrichir, et développer les espaces paysagers et espaces naturels à travers toute la commune. Cette volonté politique, guidée par un souhait de mailler le territoire d'espaces de respiration végétalisés, doit permettre l'accès au plus grand nombre à ces espaces et est fondée sur la conviction du rôle essentiel du végétal en termes d'épanouissement, de lien social, de santé et de bien-être.

Conscients de l'importance de l'impact de la collectivité sur son environnement, les élus floiracais affichent l'ambition d'un « projet solidaire et écologique pour une commune accueillante, dynamique et innovante au sein d'une métropole résiliente » comme en atteste la feuille de route du mandat actuel.

Cette démarche répond à 3 enjeux majeurs qui concernent la collectivité :

- L'évolution du territoire doit pouvoir être maîtrisée afin de maintenir les services aux usagers (équilibre logement / développement économique, maîtrise du développement urbain et des services publics associés, orientation des projets dans leur forme et leur impact) ;
- Les projets urbains doivent répondre aux enjeux climatiques (anticipation de la législation environnementale à venir, assurance d'un cadre de vie optimal, réduction des impacts environnementaux des aménagements réalisés) ;
- Les habitants sont les premiers concernés par les projets urbains et leurs impacts (accompagner les riverains dans la conception et l'appropriation des aménagements et leur offrir toute transparence).

Afin de répondre à ces enjeux d'envergure, la démarche floiracaise d'urbanisme résilient va donc s'appuyer sur les orientations suivantes :

Construire une ville durable / respectueuse de son environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter l'artificialisation des sols et accroître les îlots de fraîcheur ;</li> <li>• Limiter l'utilisation des ressources naturelles ;</li> <li>• Encourager les mobilités douces ;</li> <li>• Favoriser la sobriété énergétique et l'économie circulaire.</li> <li>• Faire de Floirac une ville innovante, dans l'action, l'expérimentation, la transmission, la valorisation des actions réalisées</li> </ul>
Construire une ville agréable et cohérente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'évolutivité et la mutabilité des espaces ;</li> <li>• Garantir le confort d'usage des espaces (logements et espaces publics) ;</li> <li>• Intégrer les projets dans leur quartier</li> <li>• Faire de la ville un support pour les mobilités durables avec la circulation fluide des piétons et vélos, la réduction de la place de la voiture en ville, valoriser l'apaisement des quartiers, et instaurer des transports efficaces.</li> </ul>
Construire une ville collaborative et solidaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire</li> <li>• Renforcer la cohésion sociale</li> <li>• Rendre les citoyens acteurs et promouvoir la co-construction</li> </ul>
Construire une ville nature ressource pour le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le développement d'une agriculture vivrière</li> <li>• Promouvoir le concept de « Floirac, ville nature ».</li> </ul>

La future esplanade des libertés doit, par sa localisation dans une des zones les plus urbanisées de la commune, répondre à ces exigences et représentera l'un des premiers aménagements du mandat répondant aux critères de l'urbanisme résilient. Ces critères devant être expressément pris en compte et suivis pour la conception du futur projet.

## 6. CONCERTATION PREALABLE

Dans le cadre de la démarche d'urbanisme résilient portée par la municipalité de Floirac, la concertation occupe une place centrale dans les projets de la ville. Sur le projet de réaménagement de l'esplanade des libertés afin de mettre en place une démarche de concertation, la Ville de Floirac a défini un pré-programme composé de variants et d'invariants.

*cf. guide méthodologique de mobilisation citoyenne*

Accompagnée par l'agence deux degrés en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, la ville de Floirac a démarré la concertation au 1<sup>er</sup> avril 2022 avec une enquête-usagers. Celle-ci s'est achevée à l'été 2022, à la suite de la rédaction du programme d'aménagement.

La concertation se compose de 4 grandes étapes.

### 6.1 L'enquête usagers : les grands enseignements

Les usagers ont été interrogés sur les points positifs de l'esplanade selon eux et les points à améliorer. L'enquête a reçu un total de 220 réponses (enquête sur site + questionnaire en ligne), dont :

- 73 % de femmes // 27 % d'hommes // 3 % de -16 ans
- % de 16-29 ans
- 65 % de 30-49 ans
- 15 % de 50-65 ans
- % de + 65 ans

#### Les points positifs selon les usagers :

1. Le grand espace polyvalent offert par l'esplanade pour le sport, la glisse, les évènements, etc.
2. Les espaces de jeux diversifiés pour les enfants : il s'agit d'un espace public de proximité pour le week-end et à la sortie de l'école
3. La sécurité et la tranquillité de l'esplanade : une bonne visibilité sur l'ensemble de l'espace et une mise à distance de la circulation
4. La présence d'arbres : l'apport d'ombre est essentiel, les mini-forêt urbaines inspirent les usagers
5. La localisation de l'esplanade : une grande proximité avec les équipements publics et commerciaux alentours, au cœur d'un quartier résidentiel

#### Les axes d'amélioration à travers le projet :

- Lutter contre l'îlot de chaleur et apporter de l'ombre pour pouvoir utiliser la place à toute heure de la journée
- Remplacer le mobilier des aires de jeux / fitness (et créer 2 espaces distincts pour adultes et enfants)

- Revoir l'aménagement de la zone de terrasse en face de l'école maternelle et le mobilier d'assise qui est dégradé et dangereux
- Étendre la zone végétalisée et diversifier les types de plantations
- Créer de nouveaux aménagements sportifs pour encadrer les usages existants (ballons, glisse, pétanque et danse) tout en conservant l'espace de parvis pour l'évènementiel local.
- Travailler sur la signalétique aux abords de l'esplanade pour améliorer sa visibilité et sur l'esplanade pour un meilleur partage de l'espace

*cf. annexe1 : deuxdegres\_floirac\_questionnaire.pdf*

*cf. annexe2 : deuxdegres\_Floirac\_libertés\_resultats\_enquête.pdf*

## 6.2 Le triptyque d'atelier de co-construction

Deux degrés a animé 3 ateliers de co-construction de mai à juin 2022. Ces ateliers ont permis de travailler sur l'ensemble des variants du programme d'aménagement.

- Atelier 1 : déambulation sur le site et travail sur un nouveau zonage de l'esplanade
- Atelier 2 : travail sur des images de références (mobilier, aménagements ludiques/sportifs, etc.) et définition de la composition de chaque zone du site
- Atelier 3 : déambulation sur le site et travail sur l'accessibilité/les circulations internes, l'évènementiel et la signalétique.

En lien avec des pratiques et des ambiances spécifiques, les usagers ont défini 6 grandes zones sur l'esplanade (« chacun son coin ») :

- La zone de parvis
- La zone végétalisée
- La zone de jeux pour enfants (subdivisée en deux espaces distincts en fonction de l'âge)
- La zone de sport pour adultes
- La zone de glisse
- La zone de pétanque

Sur cet espace public de proximité, la priorité pour les usagers est le confort d'usage en toute saison et la convivialité. Avec un programme ambitieux de végétalisation, le mobilier et les équipements doivent être sobres et robustes. Cela rejoint la politique de la Ville sur la notion d'urbanisme résilient.

*cf. annexe3 : deuxdegres\_floirac\_CR\_ateliers\_global.pdf*

*L'aménagement projeté sur chacune de ces zones est détaillé dans la partie 7. PROGRAMME DÉFINI.*

## 6.3 La présentation du travail en cours

Les propositions des habitants issues des ateliers ont été étudiées et arbitrées par l'équipe municipale en charge du projet afin de définir les orientations définitives du réaménagement. Celles-ci ont été présentées publiquement aux floiracais sous la forme d'une exposition le 2 juillet 2022. Les floiracais ont accueilli positivement les orientations du projet présentées.

Celles-ci ont cependant dû faire l'objet d'arbitrages politiques au vu de l'évaluation financière réalisée par la suite.

*cf. deuxdegres\_floirac\_plan\_V2.pdf*

#### **6.4 La participation à la phase AVP**

Parmi les participants aux ateliers de concertation, des habitants volontaires pour représenter les Floiracais seront consultés en phase avant-projet, aux côtés de la Ville de Floirac.

### **7. PROGRAMME DEFINI**

---

#### **7.1 Variants et invariants du projet**

Le projet de réaménagement de l'esplanade des libertés a deux objectifs principaux sur lesquels la ville porte de fortes ambitions afin de transformer l'espace en îlot de fraîcheur : la désimperméabilisation des sols et l'augmentation de la surface végétalisée et de la surface de canopée.

#### **Un nouvel îlot de fraîcheur**

Les surfaces perméables représentent aujourd'hui 20 % de l'esplanade. Avec le projet de végétalisation, ces dernières devront représenter 40 % de la surface de l'esplanade au minimum. L'idée est de créer une zone végétalisée s'étendant de l'extrémité nord de l'esplanade (aux abords de la piste cyclable) vers la M270. Une bande de 4 mètres de large devra être conservée entre cette zone végétalisée et la façade des écoles et de côté sciences (tout en gardant les massifs présents actuellement le long des bâtiments) pour des raisons d'accessibilité pompier. Une surface en dalles béton d'environ 30 mètres de large depuis la façade de la M270 devra être conservée pour des raisons d'organisation de manifestations, etc.

En termes d'ambiance végétale, les usagers souhaitent que l'esplanade soit la plus naturelle possible afin de « laisser vivre la nature ». Les typologies végétales et espèces choisies pour les îlots végétaux devront nécessiter un entretien raisonné. L'objectif sera de diversifier les espèces végétales et de planter davantage d'arbres de haut-jet afin de créer de l'ombre. La surface de canopée qui représente actuellement 10 % de la surface de l'esplanade devra s'étendre sur 30 % de sa surface par le biais du projet de réduction de l'îlot de chaleur.

Cependant, il faudra veiller à conserver des espaces enherbés libres qui profiteront de l'ombre portée des arbres en journée. Il est important de pouvoir à la fois maintenir les usages existants sur la partie de parvis en dalles devant la M270 (jeux de ballon, vide-greniers, repas de quartier, etc.) et satisfaire les envies nouvelles des usagers (pique-nique ou pause dans l'herbe).

Sur l'espace parvis, et plus précisément le long de Côté Sciences, se trouvent deux bornes foraines. Ces dernières ne fonctionnent pas actuellement. Un diagnostic est donc à prévoir ainsi qu'une remise en état afin qu'elles soient opérationnelles suite au réaménagement de l'esplanade.

L'ensemble du mobilier d'assise actuel et des bordures en bois (anciens massifs) dégradés seront retirés. Du nouveau mobilier sera installé : des tables et des bancs en grand nombre pour prendre le goûter après l'école, se retrouver, faire une pause, etc. L'essentiel est de multiplier les possibilités d'assise à travers des aménagements esthétiques et durables (**le bois étant à éviter**) : prévoir l'équivalent d'une dizaine de bancs et d'environ cinq tables. Il sera demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de proposer des références de mobilier favorisant la convivialité telles que des grandes tables, des bancs continus ou des mobiliers multi-usages. Un banc personnalisé sera fourni à l'entreprise pour être mis en place aux abords du groupe scolaire Pasteur.

La Ville de Floirac a souhaité concerter les usagers sur la question de l'eau sur l'esplanade, tout en laissant à la municipalité le choix du dispositif. L'apport d'eau a été jugé utile par les usagers pour rafraîchir l'espace et apporter une dimension ludique. Cet aménagement pourra prendre la forme de jeux d'eau ou de mats d'arrosage ludiques. Dans un souci économique et écologique ceux-ci devront induire la plus grande sobriété dans leur entretien et leur gestion.

Des images de références appréciées par les usagers :



### Le renouvellement des zones ludiques et sportives

Actuellement les modules de jeux pour enfants et de fitness pour adultes sont entremêlés. Cette configuration est à l'origine de divers problèmes de cohabitation et de dégradation des aménagements. Le projet devra permettre de séparer ces deux zones.

#### La zone de street-workout

Les modules de fitness actuels, peu utilisés par les adultes, seront remplacés par une structure de street-workout positionnée au nord de l'esplanade, sous les arbres existants et accessible directement depuis la piste cyclable. Celle-ci sera composée de barres de traction, de barres dips, de barres parallèles et d'un pont de singe (à arrêter avec le service des sports de la Ville).

Une image de référence appréciée par les usagers :



### Les aires de jeux

Il existe actuellement une zone de jeux pour les tout-petits ainsi qu'un module de grimpe en acier et cordage. Les modules pour les tout-petits près de l'entrée de l'école maternelle seront conservés, mais peuvent être déplacé au besoin.

Une nouvelle aire de jeux pour les 6 à 12 ans sera créée au cœur de la zone végétalisée et donc séparée de l'aire de street-workout par un cheminement : des toboggans, des balançoires traditionnelles et potentiellement une balançoire nid d'oiseau, qui ont été fortement demandés par les usagers seront ajoutés.

Tout comme pour le mobilier d'assise, le bois est également à éviter sur l'aire de jeux. L'objectif est de créer cette nouvelle aire de jeux à proximité de l'existante.

Une image de référence appréciée par les usagers :



(Acier ou inox imitation bois)

### La création d'un nouvel aménagement pour un usage existant : la pétanque

Les usagers de l'esplanade jouent à la pétanque sur un espace d'environ 30 m<sup>2</sup> à l'ouest de la M270. À travers un aménagement simple, l'idée est d'offrir à ces usagers un terrain de pétanque avec des possibilités d'assises et / ou des tables à l'ombre, puisque cet espace est lui aussi voué à être végétalisé.

### Les circulations et l'accessibilité du site

**Concernant les circulations internes**, l'équipe pourra s'appuyer sur les tracés et bateaux existants ainsi que sur les lignes de désirs :

Un cheminement nord-sud allant de la piste cyclable à l'entrée de la M270

Un cheminement entre la zone de street-workout et la nouvelle aire de jeux, jusqu'à l'entrée de l'école maternelle (à raccorder avec la rue Jean Raymond Guyon)

Un cheminement depuis la zone de descente des bus scolaires (sur le parking) jusqu'à l'entrée de l'école maternelle

Un cheminement longeant le parking (existant)

De manière générale sur l'ensemble de l'esplanade, travailler les accès / aménagements contraignants pour limiter au maximum les usages déviants (scooter, etc.)

Ces cheminements sont complémentaires à l'accès SDIS longeant la M270, l'école et Côté Sciences, matérialisé par le passage d'environ 4 mètres de large.

Une attention particulière devra être apportée à la sécurisation des déplacements pour les publics à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant, déficients visuels, personnes âgées, poussettes, etc.). La sécurisation passera également par une signalisation spécifique sur l'esplanade (rampes PMR et escaliers jusqu'à la M270 notamment). (travail en cours fait par la ville)

**Concernant les connexions externes**, l'enjeu général du projet est de pacifier les déplacements et de travailler les accès pour limiter au maximum les usages déviants (scooter, etc.). Plus ponctuellement, les sujets suivants devront être traités :

- Travailler sur une signalétique pour améliorer la visibilité et la lisibilité de l'esplanade et de la M270
- Valoriser l'accès par les bains-douches (pour piétons et cyclistes)
- Travailler sur l'accès nord-est par la piste cyclable afin d'empêcher la traversée par des véhicules motorisés

## PISTES DE TRAVAIL COMPLÉMENTAIRES

Les candidats sont invités à formuler des propositions sur deux sujets évoqués en concertation mais qui n'ont pas été approfondis. Propositions potentielles sobres et budgétairement raisonnables.

- Des usagers ont exprimé l'envie de jardiner ou d'avoir accès à des arbres fruitiers
- Le parvis de la M270 peut être le support d'activités ludiques (jeux au sol, échiquiers, miroir de danse, etc.),

*Ce programme d'aménagement a été construit à partir des invariants définis par la Ville de Floirac et des éléments issus de la concertation sur lesquels ont été réalisés des arbitrages politiques. Le contenu du programme et les plans annexes réalisés lors de la concertation ne découlent d'aucune étude technique.*

Plan d'intention illustré, réalisé par l'agence deux degrés à partir des éléments de programme issus de la concertation et des invariants de la Ville de Floirac :



## 8. MAITRISE DES COUTS

Le Maître d'ouvrage attache une grande importance au respect de l'enveloppe globale d'investissement de 501 705 € HT pour les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux.

## 9. PHASAGE DE REALISATION DU PROJET

Le présent programme, en s'appuyant sur les éléments de ce document, a pour objectif de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre externe qui permettra d'initier un démarrage des travaux sur l'année 2023 selon le calendrier indicatif ci-dessous.

N°	Contenu de la phase	Objectif de mise en œuvre
<b>Année 2021</b>		
	Validation du programme provisoire par les élus	Décembre 2021
	Rédaction du cahier des charges de l'AMO	Décembre 2021
<b>Année 2022</b>		
	Consultation AMO	Janvier 2022
	Lancement de la concertation à l'étape programme	Mars 2022
	Elaboration du marché de maîtrise d'œuvre externe.	Août 2022
	Rédaction programme définitif – Fin mission AMO	Août 2022
	Délibération programme définitif	Septembre 2022
	Avis de marché de maitrise d'œuvre	Octobre 2022
	Attribution du marché de maitrise d'œuvre	Décembre 2022 à Janvier 2023
<b>Année 2023</b>		
	AVP et restitution aux habitants	Janvier à Février 2023
	PRO	Mars 2023
	DCE	Avril à juin 2023
	ACT	Juillet /Aout 2023
	Attribution du marché de travaux	Septembre 2023
	Début du chantier	Novembre /Décembre 2023